COMPTES ANNUELS ET/OU AUTRES DOCUMENTS À DÉPOSER EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS ET DES ASSOCIATIONS

DONNÉES D'IDENTIFICATION (à la date du dépôt)

Dénomination : **POUPIER MICHAEL**
Forme juridique : Société à responsabilité limitée
Adresse : Rue d'Esneux(DLX) N° : 43 Boîte :
Code postal : 4140 Commune : Sprimont
Pays : Belgique
Registre des personnes morales (RPM) - Tribunal de l'entreprise de Liège, division Liège
Adresse Internet :
Adresse e-mail :

Numéro d'entreprise 0644.546.291

Date du dépôt du document le plus récent mentionnant la date de publication des actes constitutif et modificatif(s) des statuts 08-12-2017

Ce dépôt concerne :

☒ les COMPTES ANNUELS en EURO approuvés par l'assemblée générale du 06-01-2022

☒ les AUTRES DOCUMENTS

relatifs à

l'exercice couvrant la période du 01-04-2020 au 31-03-2021

l'exercice précédent des comptes annuels du 01-04-2019 au 31-03-2020

Les montants relatifs à l'exercice précédent sont identiques à ceux publiés antérieurement.

Numéros des sections du document normalisé non déposées parce que sans objet :

M-cap 6.1.1, M-cap 6.2, M-cap 6.3, M-cap 6.4, M-cap 6.6, M-cap 7, M-cap 9, M-cap 10, M-cap 11, M-cap 12, M-cap 13, M-cap 14, M-cap 15, M-cap 16

LISTE DES ADMINISTRATEURS, GÉRANTS ET COMMISSAIRES ET DÉCLARATION CONCERNANT UNE MISSION DE VÉRIFICATION OU DE REDRESSEMENT COMPLÉMENTAIRE

LISTE DES ADMINISTRATEURS, GÉRANTS ET COMMISSAIRES

LISTE COMPLÈTE des nom, prénoms, profession, domicile (adresse, numéro, code postal et commune) et fonction au sein de la société

POUPIER GREGORY
ADMINISTRATEUR
RUE DE L ABEVREYE 5
4140 Sprimont
BELGIQUE

POUPIER MICHAEL
ADMINISTRATEUR
RUE D ESNEUX 43
4140 Sprimont
BELGIQUE

DÉCLARATION CONCERNANT UNE MISSION DE VÉRIFICATION OU DE REDRESSEMENT COMPLÉMENTAIRE

L'organe de gestion déclare qu'aucune mission de vérification ou de redressement n'a été confiée à une personne qui n'y est pas autorisée par la loi, en application des articles 34 et 37 de la loi du 22 avril 1999 relative aux professions comptables et fiscales.

Les comptes annuels n'ont pas été vérifiés ou corrigés par un expert-comptable externe, par un réviseur d'entreprises qui n'est pas le commissaire.

Dans l'affirmative, sont mentionnés dans le tableau ci-dessous: les nom, prénoms, profession et domicile; le numéro de membre auprès de son institut et la nature de la mission:

A. La tenue des comptes de la société*,
B. L'établissement des comptes annuels*,
C. La vérification des comptes annuels et/ou
D. Le redressement des comptes annuels.

Si des missions visées sous A. ou sous B. ont été accomplies par des comptables agréés ou par des comptables-fiscalistes agréés, peuvent être mentionnés ci-après: les nom, prénoms, profession et domicile de chaque comptable agréé ou comptable-fiscaliste agréé et son numéro de membre auprès de l'Institut Professionnel des Comptables et Fiscalistes agréés ainsi que la nature de sa mission.

(* Mention facultative.)

Nom, prénoms, profession, domicile	Numéro de membre	Nature de la mission (A, B, C et/ou D)
FIDUCIAIRE DIAS 0731675057 RUE COCKERILL 164 4100 Seraing BELGIQUE	5108.1311	

COMPTES ANNUELS

BILAN APRÈS RÉPARTITION

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
ACTIF				
FRAIS D'ÉTABLISSEMENT		20		
ACTIFS IMMOBILISÉS		21/28	**58.145**	**21.425**
Immobilisations incorporelles	6.1.1	21		
Immobilisations corporelles	6.1.2	22/27	**57.395**	**20.675**
Terrains et constructions		22		
Installations, machines et outillage		23	24.936	2.743
Mobilier et matériel roulant		24	32.459	17.932
Location-financement et droits similaires		25		
Autres immobilisations corporelles		26		
Immobilisations en cours et acomptes versés		27		
Immobilisations financières	6.1.3	28	**750**	**750**
ACTIFS CIRCULANTS		29/58	**117.263**	**104.001**
Créances à plus d'un an		29		
Créances commerciales		290		
Autres créances		291		
Stocks et commandes en cours d'exécution		3		
Stocks		30/36		
Commandes en cours d'exécution		37		
Créances à un an au plus		40/41	**117.024**	**74.850**
Créances commerciales		40	87.183	67.081
Autres créances		41	29.841	7.769
Placements de trésorerie		50/53		
Valeurs disponibles		54/58		**27.789**
Comptes de régularisation		490/1	**239**	**1.362**
TOTAL DE L'ACTIF		20/58	**175.408**	**125.426**

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
PASSIF				
CAPITAUX PROPRES		10/15	**15.066**	**34.349**
Apport		10/11	**18.600**	**6.200**
Capital		10	18.600	18.600
Capital souscrit		100	18.600	18.600
Capital non appelé		101		12.400
En dehors du capital		11		
Primes d'émission		1100/10		
Autres		1109/19		
Plus-values de réévaluation		12		
Réserves		13		
Réserves indisponibles		130/1		
Réserve légale		130		
Réserves statutairement indisponibles		1311		
Acquisition d'actions propres		1312		
Soutien financier		1313		
Autres		1319		
Réserves immunisées		132		
Réserves disponibles		133		
Bénéfice (Perte) reporté(e)	(+)/(-)	14	**-3.534**	**28.149**
Subsides en capital		15		
Avance aux associés sur la répartition de l'actif net		19		
PROVISIONS ET IMPÔTS DIFFÉRÉS		16		
Provisions pour risques et charges		160/5		
Pensions et obligations similaires		160		
Charges fiscales		161		
Grosses réparations et gros entretien		162		
Obligations environnementales		163		
Autres risques et charges		164/5		
Impôts différés		168		

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
DETTES		17/49	**160.342**	**91.077**
Dettes à plus d'un an		17		**4.872**
Dettes financières		170/4		4.872
Etablissements de crédit, dettes de location-financement et dettes assimilées		172/3		4.872
Autres emprunts		174/0		
Dettes commerciales		175		
Acomptes sur commandes		176		
Autres dettes		178/9		
Dettes à un an au plus		42/48	**154.424**	**69.852**
Dettes à plus d'un an échéant dans l'année		42	4.872	5.601
Dettes financières		43	4.973	
Etablissements de crédit		430/8	4.973	
Autres emprunts		439		
Dettes commerciales		44	35.733	41.173
Fournisseurs		440/4	35.733	41.173
Effets à payer		441		
Acomptes sur commandes		46		
Dettes fiscales, salariales et sociales		45	41.433	15.106
Impôts		450/3	24.789	
Rémunérations et charges sociales		454/9	16.644	15.106
Autres dettes		47/48	67.412	7.971
Comptes de régularisation		492/3	**5.918**	**16.353**
TOTAL DU PASSIF		10/49	**175.408**	**125.426**

COMPTE DE RÉSULTATS

		Codes	Exercice	Exercice précédent
Produits et charges d'exploitation				
Marge brute	(+)/(-)	9900	42.693	165.190
Dont: produits d'exploitation non récurrents		76A		
Chiffre d'affaires		70		
Approvisionnements, marchandises, services et biens divers		60/61		
Rémunérations, charges sociales et pensions	(+)/(-)	62	21.265	103.927
Amortissements et réductions de valeur sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles		630	39.450	16.296
Réductions de valeur sur stocks, sur commandes en cours d'exécution et sur créances commerciales: dotations (reprises)	(+)/(-)	631/4		
Provisions pour risques et charges: dotations (utilisations et reprises)	(+)/(-)	635/8		
Autres charges d'exploitation		640/8	5.073	1.123
Charges d'exploitation portées à l'actif au titre de frais de restructuration	(-)	649		
Charges d'exploitation non récurrentes		66A		
Bénéfice (Perte) d'exploitation	(+)/(-)	9901	**-23.095**	**43.843**
Produits financiers		75/76B		
Produits financiers récurrents		75		
Dont: subsides en capital et en intérêts		753		
Produits financiers non récurrents		76B		
Charges financières		65/66B	**4.980**	**2.503**
Charges financières récurrentes		65	4.980	2.503
Charges financières non récurrentes		66B		
Bénéfice (Perte) de l'exercice avant impôts	(+)/(-)	9903	**-28.075**	**41.340**
Prélèvement sur les impôts différés		780		
Transfert aux impôts différés		680		
Impôts sur le résultat	(+)/(-)	67/77		
Bénéfice (Perte) de l'exercice	(+)/(-)	9904	**-28.075**	**41.340**
Prélèvement sur les réserves immunisées		789		
Transfert aux réserves immunisées		689		
Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter	(+)/(-)	9905	**-28.075**	**41.340**

AFFECTATIONS ET PRÉLÈVEMENTS

		Codes	Exercice	Exercice précédent
Bénéfice (Perte) à affecter	(+)/(-)	9906	**-3.534**	**28.149**
Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter	(+)/(-)	(9905)	-28.075	41.340
Bénéfice (Perte) reporté(e) de l'exercice précédent	(+)/(-)	14P	24.541	-13.191
Prélèvement sur les capitaux propres		791/2		
Affectation aux capitaux propres		691/2		
à l'apport		691		
à la réserve légale		6920		
aux autres réserves		6921		
Bénéfice (Perte) à reporter	(+)/(-)	(14)	**-3.534**	**28.149**
Intervention des associés dans la perte		794		
Bénéfice à distribuer		694/7		
Rémunération de l'apport		694		
Administrateurs ou gérants		695		
Travailleurs		696		
Autres allocataires		697		

ANNEXE

ETAT DES IMMOBILISATIONS

		Codes	Exercice	Exercice précédent
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice		8199P	**XXXXXXXXXX**	**75.756**
Mutations de l'exercice				
Acquisitions, y compris la production immobilisée		8169	74.546	
Cessions et désaffectations		8179		
Transferts d'une rubrique à une autre	(+)/(-)	8189		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice		8199	**150.302**	
Plus-values au terme de l'exercice		8259P	**XXXXXXXXXX**	
Mutations de l'exercice				
Actées		8219		
Acquises de tiers		8229		
Annulées		8239		
Transférées d'une rubrique à une autre	(+)/(-)	8249		
Plus-values au terme de l'exercice		8259		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice		8329P	**XXXXXXXXXX**	**53.456**
Mutations de l'exercice				
Actés		8279	39.450	
Repris		8289		
Acquis de tiers		8299		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations		8309		
Transférés d'une rubrique à une autre	(+)/(-)	8319		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice		8329	**92.906**	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE		(22/27)	**57.395**	

		Codes	Exercice	Exercice précédent
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice		8395P	**XXXXXXXXX**	**750**
Mutations de l'exercice				
Acquisitions		8365		
Cessions et retraits		8375		
Transferts d'une rubrique à une autre	(+)/(-)	8385		
Autres mutations	(+)/(-)	8386		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice		8395	**750**	
Plus-values au terme de l'exercice		8455P	**XXXXXXXXX**	
Mutations de l'exercice				
Actées		8415		
Acquises de tiers		8425		
Annulées		8435		
Transférées d'une rubrique à une autre	(+)/(-)	8445		
Plus-values au terme de l'exercice		8455		
Réductions de valeur au terme de l'exercice		8525P	**XXXXXXXXX**	
Mutations de l'exercice				
Actées		8475		
Reprises		8485		
Acquises de tiers		8495		
Annulées à la suite de cessions et retraits		8505		
Transférées d'une rubrique à une autre	(+)/(-)	8515		
Réductions de valeur au terme de l'exercice		8525		
Montants non appelés au terme de l'exercice		8555P	**XXXXXXXXX**	
Mutations de l'exercice	(+)/(-)	8545		
Montants non appelés au terme de l'exercice		8555		
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE		(28)	**750**	

RÈGLES D'ÉVALUATION

RESUME DES REGLES D'EVALUATION

I. PRINCIPES GENERAUX

Les règles d'évaluation sont établies conformément à l'arrêté royal du 30 janvier 2001 portant exécution du Code des sociétés. En vue d'assurer l'image fidèle, il a été dérogé aux règles d'évaluation prévues dans cet arrêté dans les cas exceptionnels suivants : non applicable Ces dérogations se justifient comme suit : non applicable Ces dérogations influencent de la façon suivante le patrimoine, la situation financière et le résultat avant impôts de l'entreprise : non applicable Les règles d'évaluation n'ont pas été modifiées dans leur énoncé ou leur application par rapport à l'exercice précédent; dans l'affirmative, la modification concerne :et influence [positivement] [négativement] le résultat de l'exercice avant impôts à concurrence de 0 EUR. Le compte de résultats n'a pas été influencé de façon importante par des produits ou des charges imputables à un exercice antérieur; dans l'affirmative, ces résultats concernent: Les chiffres de l'exercice ne sont pas comparables à ceux de l'exercice précédent en raison du fait suivant: non applicable[Pour que la comparaison soit possible, les chiffres de l'exercice précédent ont été redressés sur les points suivants] [Pour comparer les comptes des deux exercices, il faut tenir compte des éléments suivants]:A défaut de critères objectifs, l'estimation des risques prévisibles, des pertes éventuelles et des dépréciations mentionnés ci-dessous, est inévitablement aléatoire: non applicable Autres informations requises pour que les comptes annuels donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière ainsi que du résultat de l'entreprise: non applicable

II. REGLES PARTICULIERES

Frais d'établissement: Les frais d'établissement sont immédiatement pris en charge sauf les frais suivants qui sont portés à l'actif: non applicable

Frais de restructuration: Au cours de l'exercice, des frais de restructuration n'ont pas été portés à l'actif; dans l'affirmative, cette inscription à l'actif se justifie comme suit:

Immobilisations incorporelles: Le montant à l'actif des immobilisations incorporelles comprend 0 EUR de frais de recherche et de développement. La durée d'amortissement de ces frais et du goodwill [n'est pas] supérieure à 5 ans, dans l'affirmative, cette durée se justifie comme suit:

Immobilisations corporelles: Des immobilisations corporelles n'ont pas été réévaluées durant l'exercice; dans l'affirmative, cette réévaluation se justifie comme suit:

Amortissements actés pendant l'exercice: Actifs Méthode Base Taux en %Principal

Frais accessoires Immobilisations incorporelles

1) Logiciels D NR 33,33 - 33,33 33,33 - 33,33Bâtiments industr., adm. ou commerc1) Terrains et constructions D NR 5,00 - 5,00 5,00 - 5,00
2) Installations, machines et outillage
3) 1) Matériel divers D NR 10,00 - 20,00 10,00 - 20,00
4) Matériel roulant
5) 1) Matériel roulant D NR 20,00 - 20,00 20,00 - 20,00
6) 2) Matériel roulant D L NR 20,00 - 20,00 20,00 - 20,00
7) Matériel de bureau et mobilier

8) 1) Mobilier de bureau D L NR 20,00 - 20,00 20,00 - 20,002) Matériel informatique D L NR 20,00 33,33-33,33 33,33-33,33Excédent des amortissements accélérés pratiqués, déductibles fiscalement, par rapport aux amortissements économiquement:- montant pour l'exercice: 0 EUR- montant cumulé pour les immobil. acquises à partir de l'exercice prenant cours après le décembre : 0 EUR
9) Immobilisations financières : Des participations n'ont pas été réévaluées durant l'exercice; dans l'affirmative, cette réévaluation su justifie comme suit: Stocks : Les stocks sont évalués à leur valeur d'acquisition calculée selon la méthode [à mentionner] du prix moyen pondéré, Fifo, Lifo, d'individualisation du prix de chaque élément, ou à la valeur de marché si elle est inférieure:1. Approvisionnements: non applicable2. En cours de fabrication - produits finis: non applicable3. Marchandises: individualisation du prix de chaque élément4. Immeubles destinés à la vente: non applicable Fabrications:- Le coût de revient des fabrications [inclut [n'inclut pas] les frais indirects de production.- Le coût de revient des fabrications à plus d'un an [inclut [n'inclut pas] des charges financières afférentes aux capitaux empruntés pour les financer. En fin d'exercice, la valeur de marché du total des stocks dépasse d'environ 0,00 % leur valeur comptable. (Ce renseignement ne doit être mentionné que si l'écart est important).Commandes en cours d'exécution: Les commandes en cours sont évaluées (au coût de revient) (au coût de revient majoré d'une quotité du résultat selon l'avancement des travaux).Dettes: Le passif ne comporte pas de dettes à long terme, non productives d'intérêt ou assorties d'un taux d'intérêt anormalement faible: dans l'affirmative, ces dettes [font] [ne font pas] l'objet d'un escompte porté à l'actif. Devises: Les avoirs, dettes et engagements libellés en devises sont convertis en EUR sur les bases suivantes: non applicable Les écarts de conversion des devises sont traités comme suit dans les comptes annuels: non applicable Conventions de location-financement: Pour les droits d'usage résultant de conventions de location-financement qui n'ont pas été portés à l'actif (article 102, § 1er de l'arrêté royal du 30 janvier 2001 portant exécution du Code des sociétés), les redevances et loyers relatifs aux locations-financements de biens immobiliers et afférents à l'exercice se sont élevés à : 0 EUR.

A 10RAPPORT DE GESTION

Rapport spécial de l'administrateur (article 3 : 6 §1 6° du Code des Sociétés et associations)A l'occasion de l'assemblée générale ordinaire du 12 juin 2020 L'administrateur prend acte de l'article 3:6 §1 6° du Code des Sociétés et associations: « Lorsque le bilan fait apparaître une perte reportée ou lorsque le compte de résultats fait apparaître pendant deux exercices successifs une perte de l'exercice, l'administrateur est tenu de justifier l'application des règles comptables de continuité dans le rapport. Les indications visées à l'article 3:6 §1 6°,du Code des Sociétés et associations, doivent toutefois être reprises dans l'annexe aux comptes annuels. »Il résulte du compte de résultat arrêté au 31.12.2019 une perte reportée de 19.459,44 €, en manière telle que l'article 3:6, §1 6°, du Code des Sociétés et associations est d'application. Après examen, l'administrateur décide de conserver les règles d'évaluation dans une perspective de continuité pour les raisons suivantes :Cette perte reportée est un solde de perte antérieure. Cependant, l'exercice 2019 témoigne d'une augmentation de chiffre d'affaires 12,26 % par rapport à l'année précédente et le résultat de l'exercice à affecter a augmenté de 116.321,62 €, ce qui est très positif. L'année 2019 a par conséquent confirmé la progression des résultats et des ratios de liquidité et d'actif net. Aussi, nous estimons que la continuité de la société n'est pas en danger et décidons de poursuivre nos activités.

AUTRES DOCUMENTS À DÉPOSER EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS ET DES ASSOCIATIONS

AUTRES INFORMATIONS À COMMUNIQUER EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS ET DES ASSOCIATIONS

	Codes	Exercice
DETTES FISCALES, SALARIALES ET SOCIALES (RUBRIQUES 45 ET 178/9 DU PASSIF)		
Dettes fiscales échues	9072	**24.789**
Dettes échues envers l'Office National de Sécurité Sociale	9076	**392**
DETTES GARANTIES PAR LES POUVOIRS PUBLICS BELGES (COMPRISES DANS LES RUBRIQUES 17 ET 42/48 DU PASSIF)	9061	**4.872**
MONTANT DES SUBSIDES EN CAPITAUX OU EN INTÉRÊTS PAYÉS OU ALLOUÉS PAR DES POUVOIRS OU INSTITUTIONS PUBLICS	9078	